



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Jérôme Baloge : Il n'y a pas de liberté sans sécurité publique

« La délibération sur la vidéoprotection a été adoptée à une très large majorité par le Conseil municipal de Niort, lundi 29 juin dernier. Au moment du vote, une partie de l'opposition a tenté de le perturber et à même refuser de participer au scrutin après 1h15 de débat.

Cette attitude est irresponsable au regard de l'enjeu : la sécurité des Niortais.

Il est important de rappeler que la vidéoprotection a fait l'objet d'un vote unanime dès 2012 pour l'installation de « 8 caméras extérieures » sur la place de la Brèche. Elles seront installées en fin d'année.

Ce dispositif sera renforcé par 18 autres caméras après consultation et accord du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance qui réunit Préfet, Justice et Police. Leur implantation a été examinée avec la Police Nationale. Ce projet s'inscrit dans un cadre légal parfaitement respectueux des libertés publiques. Il n'y a pas de liberté sans sécurité publique.

La vidéoprotection a fait l'objet de plusieurs décisions et délibérations présentées au conseil municipal ainsi que d'une grande réunion publique d'information ouverte à tous.

Pendant les six dernières années, l'ancienne majorité a nié le problème de l'insécurité. La nouvelle équipe s'y attaque et prend ses responsabilités.

La vidéoprotection toute comme la création d'une équipe d'éducateurs de rue spécialisée dans la prévention de la délinquance sont des engagements de campagne de l'équipe municipale.

En effet, la majorité municipale applique le programme choisi par les Niortais. Sur ce sujet comme sur les autres, le cap est tenu.

Lundi soir, au moment même où certains tentaient encore de nier le problème, une rixe violente avait lieu dans le centre-ville faisant deux blessés. »